



**308<sup>e</sup> RÉUNION (RÉGULIÈRE)**

**LE 21 SEPTEMBRE 2024**

**ÉCOLE NDA, CHÉTICAMP**

---

**PRÉSENCES**

<b>MEMBRES ÉLUS :</b>	Racette, Diane - présidente	Rive-Sud
	deViller, Clyde - vice-président	Argyle
	Babin, Denise	Argyle
	Benoit, Alfred	Pomquet
	Comeau, Michel A.	Clare
	Cottreau, Marcel	Clare
	David, Cetus	Richmond
	d'Entremont, Jeanelle	Argyle
	Haché, Philippe	Inverness
	Hinton, Jessica	Truro
	Howlett, Katherine	Halifax
	Larade, Joeleen	Inverness
	Lavigne, Hélène	Annapolis
	LeBlanc, Rachelle	Clare
	LeFort, Marcel	Sydney
	Pinet, Marc	Halifax
	Samson, Blair	Richmond <i>quitte à 15 h 05</i>
<b>ABSENCE MOTIVÉE :</b>	Arsenault, Jeff	Halifax
<b>PERSONNEL :</b>	Collette, Michel	directeur général
	Goud, Audrey-Maude	secrétaire corporative
	Saulnier, Janine	trésorière

## Samedi 21 septembre 2024

### 1. OUVERTURE DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL

Vérification du quorum

À 9 h 00, la présidente ouvre la réunion régulière du Conseil et constate le quorum. Audrée-Maude Goud agit à titre de secrétaire d'assemblée.

### 2. RECONNAISSANCE CULTURELLEMENT RESPECTUEUSE DU TERRITOIRE MI'KMAW

La présidente fait la lecture de la déclaration de reconnaissance culturellement respectueuse du territoire Mi'kmaw.

### 3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

*Philippe Haché, appuyé par Marc Pinet, propose d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

### 4. DÉCLARATION DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Katherine Howlett se déclare en conflit d'intérêts au point 9 de l'ordre du jour, « Entente CJP-CSAP 2024-2030 ».

### 5. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

5.1. Réunion 307 (régulière), Siège social

*Cetus David, appuyé par Michel A. Comeau, propose d'adopter le procès-verbal de la réunion régulière du 22 juin 2024. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ*

### 6. RÉOLUTIONS EN BLOC

Un membre demande de retirer le point 6.2 *Correspondance* pour discuter de la lettre de la vérificatrice générale. Ce point est retiré du bloc et sera traité au point 10.5 sous *Affaires du Conseil*.

6.1. SUIVI AUX RÉOLUTIONS 307

6.2. CORRESPONDANCE (*retiré du bloc*)

### **Résolution 308-01**

Philippe Haché, appuyé par Joeleen Larade, propose que le Conseil approuve les résolutions en bloc dans les formes présentées, y compris la réception de l'information fournie dans les rapports et les autres documents inscrits dans les résolutions en bloc.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

## **7. RENTRÉE SCOLAIRE 2024-2025**

Le directeur général indique que la rentrée scolaire 2024-2025 s'est bien déroulée. Il souligne que toutes les écoles du CSAP ont reçu une visite de l'administration pour la rentrée scolaire. Il précise que le gros défi qui persiste est en matière de recrutement du personnel en raison qu'il y a une pénurie nationale de main-d'œuvre francophone.

### **7.1. INSCRIPTIONS NON OFFICIELLES**

Les membres reçoivent le tableau des inscriptions non officielles. Le tableau des inscriptions officielles, en date du 30 septembre 2024, sera présenté au Conseil à sa réunion du 2 novembre 2024.

### **7.2. RAPPORT RENTRÉE SCOLAIRE - OPÉRATIONS**

Les membres reçoivent le rapport du secteur des opérations sur la rentrée scolaire. Le rapport mentionne, entre autres, la relocalisation de classes portatives et l'ajout de modulaires afin de palier la croissance étudiante, les dossiers du School Insurance Program (SIP), des projets d'infrastructure, et le transport scolaire dans la province.

## **8. TRANSCO ET LE TRANSPORT SCOLAIRE**

Le directeur général fait un survol de l'incident du 9 septembre 2024, au cours duquel certains élèves de l'autobus C107 sont arrivés chez eux plus de quatre heures après la fin de la journée scolaire sans qu'une communication continue n'ait été maintenue avec les familles. Il précise qu'il avait appris de cette situation inacceptable qu'après 19 h cette soirée-là.

Depuis, le directeur général était en communication quotidienne avec la présidente du Conseil et le Conseil restait au courant de toutes les communications envoyées aux familles pour pallier la situation afin que la situation ne se reproduise pas.

Le directeur général fait un retour sur la mise à jour du [protocole de communication](#) et l'engagement de donner aux familles l'accès aux informations de géolocalisation des autobus de leurs enfants. Il précise que le protocole de communication comprend, entre autres, l'information sur comment Transco communiquera avec les parents et dans quels délais; ainsi que fournit un numéro de téléphone d'un employé du CSAP en

cas d'urgence et une nouvelle adresse courriel, [transport@csap.ca](mailto:transport@csap.ca), pour les plaintes spécifiques au transport scolaire. Il précise que Transco est très coopératif et a accepté de mettre en œuvre toutes les suggestions que le CSAP a proposées.

Les membres discutent du transport scolaire et des plaintes reçues de parents, ainsi que posent des questions de clarification. Le directeur général précise que les parents qui ont des plaintes ou des inquiétudes par rapport au transport spécifique à leurs enfants peuvent toujours envoyer un courriel à [transport@csap.ca](mailto:transport@csap.ca) ou contacter le CSAP directement.

Ceci fut l'objet d'une discussion approfondie.

Après avoir traité le point 17, le Conseil revient à ce point à l'ordre du jour.

En appui au travail du directeur général, le Conseil adopte la motion qui suit.

#### **Résolution 308-02**

Jeanelle d'Entremont, appuyée par Marc Pinet, propose d'envoyer une lettre claire à Transco indiquant les attentes élevées du Conseil en lien avec la livraison du transport scolaire.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### **9. ENTENTE CJP-CSAP 2024-2030**

Katherine Howlett se déclare en conflit d'intérêts à ce point à l'ordre du jour et quitte la table. Elle n'est plus comptée dans le quorum.

Les membres reçoivent et discutent de l'entente proposée 2024-2030 entre le Conseil jeunesse provincial (CJP) et le CSAP.

#### **Résolution 308-03**

Clyde deViller, appuyé par Michel A. Comeau, propose que le Conseil adopte l'entente 2024-2030 entre le Conseil jeunesse provincial (CJP) et le CSAP, telle que présentée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

Katherine Howlett se rejoint à la table du Conseil et est désormais comptée dans le quorum.

## 10. AFFAIRES DU CONSEIL

### 10.1. DÉTAILS ENTOURANT LA FIN DU MANDAT DU CONSEIL 2020-2024

La présidente fait un rappel que les membres du Conseil 2020-2024 demeurent membres jusqu'à ce que le nouveau Conseil 2024-2028 soit assermenté le 2 novembre 2024.

### 10.2. DÉLÉGUÉS DU CONSEIL AUX DIFFÉRENTS CONGRÈS / AGA 2024

#### 10.2.1. Un (1) délégué AGA ACELF (17-18 octobre, Laval, QC)

#### **Résolution 308-04**

Jessica Hinton, appuyée par Clyde deViller, en raison qu'aucun membre du Conseil ne puisse s'y rendre, propose de nommer Michel Collette à titre de délégué à l'Assemblée générale annuelle 2024 de l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) qui aura lieu les 17 et 18 octobre 2024 à Laval, QC.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 10.2.2. Deux (2) délégués AGA FANE (6 novembre, en soirée, virtuelle)

Considérant que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) aura lieu très près de l'assermentation du nouveau Conseil 2024-2028, et afin d'assurer une représentation du Conseil, les membres choisissent leurs délégués parmi les membres élus par acclamation.

#### **Résolution 308-05**

Blair Samson, appuyé par Hélène Lavigne, propose de nommer Denise Babin et Jessica Hinton à titre de déléguées à l'Assemblée générale annuelle 2024 virtuelle de la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE) qui aura lieu le 6 novembre en soirée.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 10.2.3. Un (1) délégué AGA FPANE (d'ici la fin novembre, virtuelle)

Considérant que l'Assemblée générale annuelle de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) aura lieu très près de l'assermentation du nouveau Conseil 2024-2028, et afin d'assurer une représentation du Conseil, les membres choisissent leur délégué parmi les membres élus par acclamation.

### **Résolution 308-06**

Blair Samson, appuyé par Jeanelle d'Entremont, propose de nommer Philippe Haché à titre de délégué et Diane Racette à titre de substitut au délégué, à l'Assemblée générale annuelle 2024 virtuelle de la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) qui aura lieu d'ici la fin novembre 2024.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 10.3. SUIVIS DES PRÉSENTATIONS 307

##### 10.3.1. Comité d'action – École Pubnico-Ouest

Les membres discutent de la présentation reçue le 22 juin 2024 par le comité d'action de l'École Pubnico-Ouest. Il est confirmé qu'une lettre de remerciement fut envoyée aux présentateurs. Les membres soulignent qu'il serait important que la présentation reçue soit également présentée auprès de personnes clés qui pourraient aider à faire avancer le dossier. Le directeur général communiquera ces informations au comité d'action.

##### 10.3.2. Élèves – École secondaire de Clare

Les membres discutent de la présentation reçue le 22 juin 2024 par des élèves de l'École secondaire de Clare. Il est confirmé qu'une lettre de remerciement fut envoyée aux présentateurs. Les membres soulignent, entre autres, qu'il serait opportun que le groupe forme un comité, comme mentionné le 22 juin 2024.

##### 10.3.3. Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse

Les membres discutent de la présentation reçue le 22 juin 2024 par la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE) qui demandait au CSAP de faire une étude au sujet des élections scolaires (2028). Il est confirmé qu'une lettre de remerciement fut envoyée à la présentatrice. La présidente précise que, comme indiqué à la FPANE, le CSAP devra premièrement vérifier si la demande relève bien du mandat du CSAP. Ce dossier est à suivre.

#### 10.4. RAPPORT SYNTHÈSE DE LA SESSION DE TRAVAIL DU 7 AVRIL 2024

Les membres reçoivent le rapport synthèse de la session de travail du 7 avril 2024 animée par la firme *Emond Harnden*. En addition des spécifications sur le rôle des conseillers, le rapport propose des recommandations portant sur le mode, la fréquence, et la durée des réunions du CSAP; la formation sur la gouvernance efficace et le déroulement des réunions du CSAP; et les rapports.

Les membres discutent des prochaines étapes qui découleront de ce rapport. Il est souligné qu'une approche gagnante serait que le Conseil 2024-2028 mette sur pied un comité qui pourrait se pencher davantage sur ce rapport et ses recommandations afin d'apporter des recommandations au Conseil.

#### 10.5. CORRESPONDANCE (Retiré du bloc)

Les membres discutent de la lettre de la Vérificatrice générale (VG) de la Nouvelle-Écosse en lien avec la traduction du rapport sur la violence dans les écoles.

Les membres se prononcent déçus que la VG semblait surprise que le CSAP ait fait la demande de recevoir une copie du rapport en français, sa langue de travail, quand le CSAP faisait partie de l'étude en question. Les membres soulignent qu'il y a un manque de sensibilisation quant aux droits de la minorité acadienne et francophone à plusieurs niveaux, y compris le bureau de la VG de la province.

Le directeur général et/ou la présidence invitera la VG à les rencontrer.

#### 11. APPUI DU CSAP, DE LA FANE, DE LA FPANE, ET DU CAPENÉ, AUX CENTRES DE LA PETITE ENFANCE ET LE CONTINUUM DES APPRENTISSAGES

Le directeur général souligne que depuis les derniers deux ans, les quatre organismes (le CSAP, la Fédération acadienne de la Nouvelle-Écosse (FANE), la Fédération des parents acadiens de la Nouvelle-Écosse (FPANE), et le Centre d'appui à la petite enfance de la Nouvelle-Écosse (CAPENÉ)) travaillent pour suivre la petite enfance de près puisqu'il s'agit de la porte d'entrée des élèves du CSAP.

Le directeur général indique qu'une lettre fut rédigée par les quatre organismes pour envoyer au ministère de l'Éducation et du Développement de la petite enfance (MEDPE) ayant pour but de faire valoir au MEDPE l'importance de préserver l'unicité dans l'apprentissage du français, de la petite enfance à la 12<sup>e</sup> année.

##### **Résolution 308-07**

Rachelle LeBlanc, appuyée par Marcel Cottreau, propose que la présidente appose sa signature à la lettre quadripartite provenant du CSAP, la FANE, la FPANE, et le CAPENÉ, qui sera acheminée à la ministre de l'Éducation et du Développement de la petite enfance par la FANE.

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

#### 12. RAPPORTS D'ACTIVITÉS

##### 12.1. RAPPORT DE LA PRÉSIDENTE

Le rapport est déposé.

## 12.2. RAPPORT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL

### 12.2.1. Objectifs 2024-2025 du directeur général

Le directeur général présente ses cinq objectifs 2024-2025 qui proviennent du plan opérationnel découlant du plan stratégique 2024-2030.

#### **Résolution 308-08**

Marc Pinet, appuyé par Marcel LeFort, propose que le Conseil adopte les objectifs 2024-2025 du directeur général (Voir Annexe I).

- + Unicité du CSAP
- + Bien-être
- + Construction identitaire
- + Leadership efficace
- + Pratiques gagnantes fondées sur des données probantes

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 12.2.2. Rapport du DG

Le directeur général souligne quelques points de son rapport. Les membres posent des questions de clarification.

### 12.2.3. Suivis 307

Déposé.

### 12.2.4. Rapport RH

Le directeur général indique que le nouveau format du rapport des ressources humaines n'était malheureusement pas prêt pour la rencontre. Il précise que la présidente a accepté que, exceptionnellement, le rapport soit acheminé aux membres dès qu'il sera prêt.

### 12.2.5. Mise à jour – directive provinciale sur les cellulaires

Le directeur général confirme que la directive provinciale sur les cellulaires est en œuvre dans les écoles du CSAP et il précise que la majorité des commentaires reçus furent positifs jusqu'à présent.

De plus, il souligne que la politique 615 du CSAP sur *l'Utilisation des téléphones cellulaires ou autres appareils portatifs personnels dans les écoles du CSAP* devra être révisée et que des propositions de changements reviendront à la table.



### 12.3. RAPPORT DE LA TRÉSORIÈRE

La trésorière mentionne que lors de l'adoption du budget 2024-2025, la motion indiquait que l'adoption du budget était « sous condition de la confirmation des revenus qui seront inscrits à la feuille de profil en provenance de la ministre de l'Éducation ... ».

Elle précise que la feuille de profil, reçue le 13 août, est 1,1 million de moins que prévu. Elle rappelle, cependant, les renseignements partagés lors de l'adoption : Les coûts des augmentations des ententes conclues à partir du 1<sup>er</sup> avril 2024 et les coûts d'augmentation des dépenses non salariales... seront remboursés sur présentation de factures.

Elle clarifie que la rémunération des conseillers 2020-2024 sera jusqu'au 2 novembre 2024, date où le nouveau Conseil 2024-2028 sera assermenté.

### 12.4. RAPPORT DU COMITÉ D'OUTIL D'AUTOÉVALUATION DU CONSEIL

#### 12.4.1. Résultats de l'Autoévaluation 2023-2024 du Conseil

#### **Résolution 308-09**

**Katherine Howlett, appuyée par Joeleen Larade, propose que le Conseil reçoive le rapport des résultats de l'autoévaluation 2023-2024 du Conseil.**

**ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.**

### 13. AVIS DE MOTIONS

Blair Samson fait un avis de motion pour une réunion future portant sur la gestion par le CSAP de son transport scolaire.

### 14. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES MEMBRES

Les membres font des commentaires et posent des questions qui portent sur les sujets suivants :

- Les mesures prises en cas de taxage;
- La considération d'avoir un code vestimentaire pour le CSAP;
- Les projets/initiatives dans les écoles;
- Le programme des repas du midi dans les écoles;
- Le SRCE qui a fourni les articles scolaires à leurs élèves cette année;
- La pénurie d'enseignants;
- Le Congrès mondial acadien

**Résolution 308-10**

Clyde deViller, appuyé par Jessica Hinton, propose que le Conseil envoie une lettre de félicitations au comité organisateur du Congrès mondial acadien (CMA) 2024.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

15. COMITÉ À HUIS CLOS

*Hélène Lavigne, appuyée par Denise Babin, propose que le Conseil se réunisse à huis clos. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

Blair Samson quitte la réunion et n'est plus compté dans le quorum.

16. FIN DU COMITÉ À HUIS CLOS

*Philippe Haché, appuyé par Hélène Lavigne, propose de mettre fin au huis clos et de retourner en assemblée régulière. ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.*

17. RAPPORT DU COMITÉ À HUIS CLOS

Le vice-président indique que le Conseil a reçu de l'information sur les cas confidentiels 2024-07, 2024-08, 2024-09, et 2024-10, le rapport de suspensions, ainsi qu'une liste des cas reçus antérieurement.

**Résolution 308-11**

Cetus David, appuyé par Marcel LeFort propose que le Conseil accepte la recommandation du comité à huis clos dans le cas confidentiel 2024-10.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ.

Le Conseil retourne au point 8 à l'ordre du jour avant de continuer au point 18.

18. DERNIÈRE RÉUNION RÉGULIÈRE DU CONSEIL 2020-2024 – REMERCIEMENT

La présidente prend un moment pour souligner que la présente réunion était la dernière réunion régulière du Conseil 2020-2024. Elle remercie les membres pour leur travail et leurs contributions à la table du Conseil durant leur mandat.

19. PROCHAINE RÉUNION DU CONSEIL

La prochaine réunion régulière est prévue le 2 novembre 2024 à l'École secondaire de Par-en-Bas.

20. LEVÉE DE LA SÉANCE

*À 16 h 25, les points à l'ordre du jour ayant été traités, Michel A. Comeau propose de lever la séance.*

---

Diane Racette, présidente

---

Audrée-Maude Goud, secrétaire corporative

## Unicité du CSAP

- Défendre les droits et mettre de l'avant l'identité distinctive du CSAP, contribuant ainsi à consolider la position et la reconnaissance de l'organisation au sein même de la Nouvelle-Écosse ainsi qu'au niveau pan-canadien.

## Bien-être

- Établir un milieu de travail bienveillant, inclusif, équitable et sécuritaire
- Établir un environnement d'apprentissage bienveillant, inclusif, équitable et sécuritaire
- Développer une mentalité de croissance chez le personnel
- Établir des structures organisationnelles pour le développement professionnel efficace

## Construction identitaire

- Mettre en oeuvre une stratégie intégrée de littératie dans l'enseignement de toutes les matières de la maternelle à la 12e année
- Outiller le personnel dans sa compréhension du mandat des écoles de langue française en contexte minoritaire
- Inciter l'engagement des élèves envers des enjeux et des opportunités communautaires et francophones
- Favoriser la participation des familles et des partenaires communautaires dans le soutien à l'éducation de langue française

## Leadership efficace

- Définir le leadership pédagogique propre au contexte minoritaire
- Développer une planification de relève de l'équipe administrative
- Élaborer un cadre pour l'innovation et la prise de décisions pédagogiques et organisationnelles
- Développer la capacité organisationnelle dans la gestion du changement

## Pratiques efficaces fondées sur des données probantes

- Mettre en oeuvre une démarche de soutien des pratiques pédagogiques favorisant la réussite de chaque élève
- Offrir des programmes novateurs et des parcours scolaires bonifiés en réponse aux besoins des élèves et de la communauté scolaire
- Élaborer une démarche pour la conception et la révision des directives et des procédures
- Réviser l'organisation du travail, les pratiques et les processus

# PLAN STRATÉGIQUE 2024-2030

INNOVONS ENSEMBLE • Notre vision vers 2030

## AXES

### Bien-être

- Culture et climat inclusifs, accueillants et bienveillants
- Sentiment d'efficacité personnelle

### Construction identitaire

- Enrichissement des espaces francophones
- Engagement citoyen et culturel envers les communautés acadiennes/francophones

### Leadership efficace

- Leadership pédagogique axé sur la réussite
- Culture organisationnelle axée sur les résultats

### Pratiques efficaces fondées sur des données probantes

- Pédagogie innovante et transformée
- Optimisation des services et des processus

## VALEURS ORGANISATIONNELLES

Engagement • Inclusion • Innovation • Mentalité de croissance

### MISSION

Le Conseil scolaire acadien provincial offre une éducation en français de première qualité, en tenant compte de son mandat culturel.

### VISION

Les élèves du CSAP se distinguent par leurs compétences et leur engagement envers la langue française, la culture et les communautés acadiennes/francophones.

[csap.ca/notre-vision-vers-2030](https://csap.ca/notre-vision-vers-2030)

